

Tribune Minière

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

AVIS AUX DELEGUES

Les délégués du syndicat qui n'ont pas encore remis leur compte du dernier trimestre sont priés de le faire parvenir avant le 10 courant, au bureau du Syndicat, 10, rue de la Paix, à Lens. La commission de contrôle se réunira aussitôt après le retour du citoyen Beugnot, actuellement au Congrès d'Alais.

Le citoyen Cordier, remplaçant momentanément le citoyen Beugnot, se tient à leur disposition.

SECTION D'ANNUELLIN

Une souscription sera faite le quinquain prochain en faveur du citoyen Béghin-Froper, demeurant à Annuelin, malade depuis longtemps avec une embrouille familiale.

Nous doute que tous ceux qui connaissent ce vaillant camarade ne se fassent un devoir de verser leur obole.

SECTION DE JUNGLES

Le citoyen Jean-Baptiste Bultier, conseiller municipal, délégué du Syndicat, prévient tous les mineurs de la commune qu'il se tient toujours à disposition pour la remise des livrets et des autres.

SECTION DE FOUQUERES-LEZ-LENS

La décision suivante a été prise dans la dernière réunion des délégués de la section de Fouquieres-Lens.

Les citoyens François Pichart et Louis Carlin, sont chargés de faire aux abords de la fosse, les travaux de paie, avec des tranches fermes à cadence, des plus hauts profits réalisés et blessés du Syndicat. Le jour même, les tranches seront remises au siège de la section, où la recette sera contrôlée par la commission chargée de distribuer les secours aux blessés.

Les délégués espèrent que tous les camarades en activité de travail tiendront à verser leur obole pour venir en aide à leurs frères de mine.

SECTION DE MEURCHIN

Une souscription sera faite le quinquain prochain en faveur du citoyen Louis Serurier, malade depuis longtemps. Nous doute que tous ceux qui connaissent ce vaillant camarade se feront un devoir de verser leur obole.

COMMISSION DES QUETES

DE LA FOSSE N° 17 DE LENS

La commission des quêtes s'est réunie le 25 février dernier. Les citoyens Béghin, et à paraître aux mandats la somme de 33 francs.

Il restait en caisse la somme de 28 fr. 80.

Taux de la première quinzaine de février, 39 fr. 10.

La commission se réunira de nouveau le dimanche 9 mars, à onze heures du matin, au même local.

Objet : Paiement des indemnités aux malades et blessés.

Pour la commission : V. REMY.

MINES DE DOURGES, FOSSE GODOULT

La commission des quêtes se réunira le 25 mars, à cinq heures du soir, chez le citoyen Albert Randour, cabaretier, à Noyelles-Godault.

Objet : Paiement des indemnités aux malades et blessés du Syndicat.

A LOOS, FOSSE N° 5

On nous écrit :

Contre toute justice, on a supprimé la quinzaine dernière, deux journées de salaire à mon fils. Mon croché, que je suis allé voir à ce sujet, m'a répondu qu'il était dans le bureau de son père. J'ai alors remis ma réclamation à l'ingénieur et à cet homme, pour toute réponse, ses agents de la compagnie ont refusé de venir qu'on n'aurait pu faire une retenue de trois journées au lieu de deux.

La vraie cause de cette réduction, c'est que mon fils a défendu ses droits avec les camarades du syndicat et qu'il a été l'objet de quelques rapports de la part des rouleurs.

Un père de famille.

Aux Mines de Béthune

De nombreux ouvriers de la fosse numéro 9, à Vernoilles, se plaignent d'être très mal payés par un porteur nommé Grosin.

Le porteur avait obtenu des coupures à la fosse numéro 7 de la même Compagnie. Il a été envoyé au numéro 9 à la suite des nombreuses réclamations faites par les ouvriers de ce numéro, qui ont traité et au manque d'égarés envers le personnel ouvrier placé sous ses ordres.

On, à la fosse numéro 9, se sont continuellement commettre les mêmes abus qu'à la fosse numéro 7.

Nous prévenons MM. les ingénieurs de prévenir le porteur Grosin de venir plus près de nous et de ne pas vouloir l'impossible.

Un groupe d'ouvriers du numéro 9.

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Aux Mines de Nouvion

On nous écrit de Beuvry :

Les ouvriers de la Compagnie de Nouvion se plaignent des abus commis par les agents de la Compagnie et demandent que la direction soit dirigée.

Le temps, le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en a été informé et va le porter à la connaissance du directeur de la Compagnie.

Nous voulons croire que la Compagnie voudra avoir un conseil et quelle emploiera des moyens raisonnables pour les causes de revendications, et que les ouvriers doivent, et plus que jamais se tenir la main, car si la Compagnie se rendrait compte des abus de ses agents, elle ne pourrait pas se défendre.

Le pouvoir vaillant ! En 1609, le président Espagnol et le conseiller Delancre, tous deux mineurs d'une commission de Henri IV, parlèrent de Beuvry et de son transport à ces lieux désolés.

Delancre résuma ainsi les faits :

« Dans ce pays, on ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

« On ne peut pas vivre sans être malade, et on ne peut pas mourir sans être riche. »

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 6 MARS : N° 380.793

Un objet à choisir dans les primes de l'Economique Lille, 27, rue Grande Chaussée, Lille

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT DE 1.000 FRANCS, LES N° :

| | |
|---------|---------|
| 127.938 | 317.321 |
| 245.624 | 418.796 |
| 196.792 | 528.340 |
| 214.243 | 629.110 |
| 248.651 | 683.019 |

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire connaître avant le 28 mars 1902.

Numéros sortis en Janvier et inscrits pour le tirage du lot de 1.000 fr. :

| | | | |
|---------|----------------------------------|---------|-----------------------------------|
| 101.276 | Mme Comblé Céline, Auchy-la-Bas. | 126.993 | M. Couillez A., à Leforest. |
| 104.581 | M. Comblé Ed., Auchy-la-Basée. | 127.417 | M. Lamour Albert, à Sin-le-Noble. |
| 113.752 | M. Legrand Emile, à Lévin. | | (A suivre). |

LES GAGNANTS. — Le 14^e Lot de Janvier : UNE PENDULE (valeur 12 fr.) des Magasins Aux Miniers, place de la Gare, à Lille, qui a été gagnée par le N° 232.232, nous a été remise par M. Bougrement, à Harnes.

N'est-ce pas là une description de crises de nerfs ? Certaines femmes déclarent aimer à être traitées comme dans les rapprochements amoureux ! C'est un fait incontestable.

D'autre part, outre le fait que le signalisme soit plus fréquent, on ne peut pas omettre le cas si fréquent de crises légères d'hystérie, que presque toutes les femmes prennent pendant leur sommeil, le phénomène d'épuisement nerveux du cas aux pratiques éternelles et aux caresses lascives est fréquent, que le répit, presque toutes les femmes si fatiguées en sont plus fatiguées, et rendent compte ! — Il ne faut pas oublier que des lois de l'hypnose ont été trouvées au réveil des crises.

Non seulement les aveux des accusés étaient crus dans leur propre cause, mais Delancre les recevait comme preuves contre des témoins, la jurisprudence a été citée, et encore plus hallucinée que celle des victimes !

Trois autres furent brûlés dans l'affaire du Labourd ; ils avaient été arrêtés d'après le genre de témoignage, le premier était un vaillant dont l'âge avait affaibli les facultés ; ses juges en conclurent qu'il parlait avec difficulté et en hésitant, il attribuait ce défaut à la maladie du diable, qui parlait l'avait, dit-il, dévot de son bon sens.

Il se trouva deux témoins qui déclaraient avoir vu au sabal ; il convint d'avoir assisté ; on trouva chez lui une croix qui n'avait que trois cotés ; son crime parut évident.

Sa mort fut grande bruit, et deux autres témoins furent incarcérés, dénoncés de la même façon !

Cin qui fut l'arme que les témoins avaient inventés pour extirper la magie, se retourna parfois contre eux !

On ne songe pas à tout.

Ces deux témoins, Mignola (70 ans) et Boal (87 ans) furent brûlés, et furent regardés un seul mot aux interrogations des magistrats.

Le lendemain, le peuple qui prenait goût à ces sortes de spectacles, réclama la mort, et deux autres témoins furent brûlés, et deux autres témoins furent incarcérés, dénoncés de la même façon !

Cin qui fut l'arme que les témoins avaient inventés pour extirper la magie, se retourna parfois contre eux !

On ne songe pas à tout.

Ces deux témoins, Mignola (70 ans) et Boal (87 ans) furent brûlés, et furent regardés un seul mot aux interrogations des magistrats.

Le lendemain, le peuple qui prenait goût à ces sortes de spectacles, réclama la mort, et deux autres témoins furent brûlés, et deux autres témoins furent incarcérés, dénoncés de la même façon !

Cin qui fut l'arme que les témoins avaient inventés pour extirper la magie, se retourna parfois contre eux !

On ne songe pas à tout.

LES RENTES DES MINEURS

BRUAI-TIERS. — Le nommé Alfred Decarpentier, 27 ans, mineur, demeurant à Odomez, a reçu un avis sur la tête en travaillant dans la fosse n° 17 de Lens, le 25 février 1902.

Decarpentier a reçu les soins de M. le docteur Casaux, qui a diagnostiqué un repos de quinze jours.

LEVIN. — Fosse numéro 3 des mines de Lévin. — Occupé aux travaux du fond l'ouvrier Marie Pierre, 17 ans, a été pressé entre deux berlines. Il a été blessé à la tête et à la nuque.

FRANCOIS. — Fosse n° 17 de Lens. — En taillant un morceau de bois l'ouvrier mineur Michel Legrand, s'est coupé à la main gauche.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE JEUNE OUVRIER Alexandre, 13 ans, a été blessé au bras droit par la rencontre de deux berlines.

VIBEX-ROUNDE. — A la fosse l'Alvaleresse dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Charles Hérogne, a eu le poignet gauche comprimé en tirant un bois de sa berline. — Huit jours de chômage.

Même fosse, dans la fosse n° 17 de Lens, l'ouvrier mineur Léon, 17 ans, a été blessé à la tête et à la nuque.

LE